

Versailles, le 10 avril 2018

## L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles a obtenu le Label Diversité décerné par l'AFNOR



### ADRESSE :

Ecole nationale supérieure  
d'architecture de Versailles  
5, avenue de Sceaux  
78000 Versailles

### INFORMATIONS :

[www.versailles.archi.fr](http://www.versailles.archi.fr)  
[www.facebook.com/EnsaVersailles](https://www.facebook.com/EnsaVersailles)  
[www.instagram.com/ensav\\_versailles](https://www.instagram.com/ensav_versailles)

### CONTACT :

Karine Gourlaouen  
[communication@versailles.archi.fr](mailto:communication@versailles.archi.fr)  
t. 01 39 07 40 06

Sous l'impulsion du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles s'est engagée dans une démarche volontariste en faveur de la diversité et de la lutte contre les discriminations. Après une procédure d'audit et d'évaluation, **l'AFNOR vient de lui décerner le Label Diversité** ainsi qu'à 10 autres établissements publics\* sous tutelle du ministère de la Culture.

Le Label Diversité récompense l'engagement effectif de l'école dans la prévention des discriminations et la promotion de la diversité, par des actions concrètes auprès de ses personnels, de ses étudiants, de ses publics et de ses prestataires. Il l'encourage à poursuivre la mise en oeuvre de bonnes pratiques et à améliorer ses processus pour favoriser la diversité et l'égalité des chances, tant dans sa gestion des ressources humaines que dans sa politique de recrutement et d'intégration des étudiants.

L'école a mis en place des actions de sensibilisation auprès de ses acteurs et des procédures de recrutement des personnels favorisant la diversité. Le processus d'admission en 1<sup>ère</sup> année veille à privilégier la diversité intellectuelle, géographique et sociale des étudiants. L'ENSA-Versailles est déterminée à développer l'accès de lycéens de milieux modestes aux études d'architecture, notamment en adhérant au **programme «Egalité des chances»** en partenariat avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale, la Fondation Culture & Diversité et 8 autres écoles d'architecture. Dans ce cadre, l'école s'engage à informer les lycéens de terminale issus d'établissements où se concentrent des difficultés sociales et scolaires, sur les études d'architecture et leurs débouchés et les préparer à l'épreuve d'entrée. Elle offrira ensuite un accompagnement personnalisé et sur le long terme à tous ceux qui l'ont intégrée.

L'ensemble des personnels et les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles sont mobilisés pour promouvoir la diversité et la tolérance, indispensables facteurs de cohésion sociale, de progrès et d'enrichissement culturel.

### Les 11 établissements labellisés :

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)  
L'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne,  
L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles,  
L'Institut national du Patrimoine (INP),  
L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV),  
Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Museum),  
L'Opéra-Comique,  
La Réunion des musées nationaux-Grand Palais (RMNGP),  
Le Théâtre national de La Colline,  
Le Théâtre national de Strasbourg,  
Universcience.